

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00564 Numéro SIREN : 417 561 958 Nom ou dénomination : A.C.E

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2020 sous le numéro de dépôt 326

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/326

Déposant :

Nom/dénomination : A.C.E

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 417 561 958

N° gestion : 2003 B 00564



Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé					307	0,08
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	419 113		419 113	100,00	402 727	99,92
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	419 113		419 113	100,00	403 034	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	419 113		419 113	100,00	403 034	100,00

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

GREFFE
- 9 JAN. 2020
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1,82	1,89
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles	0,18	0,19
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	297 219	274 457
	70,92	68,10
Résultat de l'exercice	27 452	22 762
	8,55	5,65
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	333 056	305 603
	79,47	75,83
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	5 000	5 000
	1,19	1,24
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	114	58
	0,03	0,01
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 300	82 700
	16,77	20,52
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	843	416
	0,20	0,10
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 300	1 177
	0,79	0,29
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 500	6 030
	1,55	1,50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 050
		0,51
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	86 057	97 431
	20,53	24,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	419 113	403 034
	100,00	100,00



Signature

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	71 100		71 100	100,00	65 400	100,00	5 700		8,72	
Chiffres d'Affaires Nets	71 100		71 100	100,00	65 400	100,00	5 700		8,72	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)			71 100	100,00	65 400	100,00	5 700		8,72	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			37 895	53,30	37 546	57,41	349		0,93	
Impôts, taxes et versements assimilés			908	1,28	1 076	1,65	-168		-15,80	
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			0	0,00						
Total des charges d'exploitation (II)			38 804	54,58	38 622	59,06	182		0,47	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			32 296	45,42	26 778	40,94	5 518		20,61	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			32 296	45,42	26 778	40,94	5 518		20,61	



Signature

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	4 844	6,81	4 016	6,14	828	20,62
Total des Produits (I+III+V+VII)	71 100	100,00	65 400	100,00	5 700	8,72
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	43 648	61,39	42 638	65,20	1 010	2,37
RÉSULTAT NET	27 452	38,61	22 762	34,80	4 690	20,60
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						



Signature

ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix neuf

Le 20 décembre

A 19 heures,

Les associés d'ACE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Madame CHEMAMA Catherine.....	200 parts
Monsieur AISSA Kévin.....	150 parts
Monsieur AISSA Franck.....	150 parts

TOTAL	500 parts

Ces derniers représentent 100 % des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame CHEMAMA Catherine, gérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

af
14/



af

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 et quitus à la gérance,
- affectation du résultat de l'exercice,
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, et décision à cet égard,
- questions diverses.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

ce

FA KA



Signature

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 27 452 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation..... 297 219 €

Bénéfice de l'exercice..... 27 452 €

Report à nouveau après affectation..... 324 671 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

cel
JA KA



Signature

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

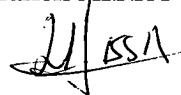
Catherine CHEMAMA
Gérante



Kévin AISSA



Franck AISSA



ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 DECEMBRE 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 27 452 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation.....	297 219 €
Bénéfice de l'exercice.....	27 452 €
Report à nouveau après affectation.....	324 671 €

af

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



af

TROISIEME RESOLUTION

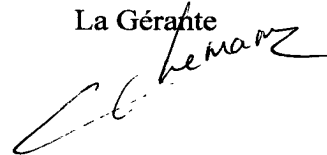
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérante



ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 DECEMBRE 2019

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2019

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 27 452 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau avant affectation.....	297 219 €
Bénéfice de l'exercice.....	27 452 €
Report à nouveau après affectation.....	324 671 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérante



ACE
Société à responsabilité Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 7 allée de la Harpe – 93250 VILLEMOMBLE
RCS BOBIGNY 417 561 958

RAPPORT SPECIAL
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 DECEMBRE 2019

Conformément à l'article L.223-19 du Code du Commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue directement ou par personne interposée entre la société et la gérante, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles la gérante ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

La Gérance

